

REYERSVILLER
NOTRE VILLAGE

2025





LE MOT DU MAIRE

Chers habitantes et habitants de Reyersviller,



À l'aube de cette nouvelle année 2026, j'ai le plaisir de partager avec vous les avancées qui ont marqué notre village au cours de l'année écoulée. Ces réalisations sont le fruit du travail conjoint de notre équipe municipale, de nos employés communaux et de nos nombreux bénévoles, dont l'engagement ne cesse de renforcer le dynamisme de notre communauté.

Notre village poursuit son développement et confirme son attractivité, comme en témoignent l'arrivée de nouveaux habitants et le nombre d'enfants du village scolarisés dans le regroupement pédagogique. Pour un village de 380 âmes, cette dynamique est une véritable fierté et un encouragement à poursuivre nos efforts.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs chantiers importants. La rénovation énergétique et les travaux de rafraîchissement des salles de classe et de l'ancienne mairie constituent une avancée majeure. Ces travaux, indispensables, permettent désormais à nos enfants d'évoluer dans un environnement d'apprentissage moderne, confortable et respectueux de l'environnement.

Nous avons également mené à bien la sécurisation de l'entrée d'agglomération de la Schwangerbach, un aménagement essentiel pour renforcer la sécurité de tous, et en particulier celle des piétons.

Les travaux sur les réseaux d'eau ont, quant à eux, été déterminants pour permettre à la commune de réaliser des économies significatives sur le budget de l'eau potable. Ils s'inscrivent dans une stratégie globale d'optimisation de nos infrastructures. En 2026, l'étude complète de l'état de nos infrastructures d'alimentation en eau sera finalisée sur l'ensemble du village. Ces actions sont essentielles pour garantir une distribution d'eau de qualité et anticiper nos besoins futurs.

Afin d'étaler au mieux les dépenses communales, l'amélioration de la performance de la chaudière communale sera quant à elle programmée en 2026. Ce projet contribuera à réduire nos dépenses énergétiques et nos coûts de fonctionnement, tout en renforçant notre engagement écologique.

L'ensemble de ces projets s'inscrit pleinement dans l'orientation de notre mandat : réduire les dépenses énergétiques, améliorer les performances de nos équipements et renforcer la démarche écoresponsable de la commune.

L'animation du village est restée au cœur de nos priorités. Marches conviviales, kermesse, veillée de Noël, concerts, journée de nettoyage, événements associatifs : autant de moments qui rassemblent, créent du lien et entretiennent l'esprit de Reyersviller. Ces initiatives ne pourraient exister sans nos bénévoles dévoués. Je tiens à leur exprimer ma profonde reconnaissance. Leur implication est le ciment de notre vie locale, et j'invite chaleureusement chacun d'entre vous à rejoindre cette équipe solidaire et enthousiaste.

Soucieuse de préserver et valoriser notre cadre de vie, la municipalité a également poursuivi la mise en place de décosse saisoennières réalisées en régie, permettant d'embellir notre village à moindre coût. Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication de nombreuses personnes. Je souhaite remercier très chaleureusement notre personnel communal pour son sérieux et son dévouement, les membres du conseil municipal et du conseil de fabrique avec une attention particulière à notre archiprêtre, Patrick Muller, pour leur soutien permanent, ainsi que l'ensemble des associations du village.

Grâce à l'investissement de chacun, Reyersviller continue d'évoluer sereinement, dans un esprit de solidarité et de progrès.

L'échéance des élections prévues au début de l'année 2026 sera, je l'espère, l'occasion de prolonger la dynamique constructive qui anime notre village depuis plusieurs années. »

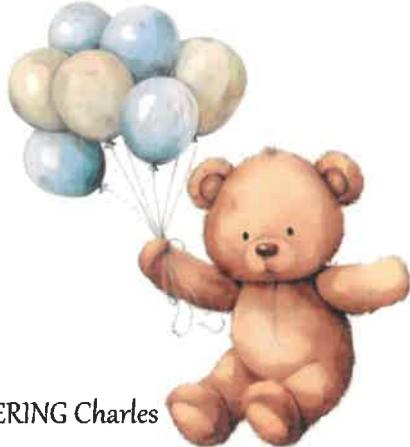
En cette période de fêtes, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux. Que l'année 2026 vous apporte bonheur, santé et réussite.

Je suis fière de travailler à vos côtés pour le bien-être de notre belle commune de Reyersviller.

Joëlle Wey,
Votre Maire

ETAT CIVIL

Naissances



SIEBERING Charles

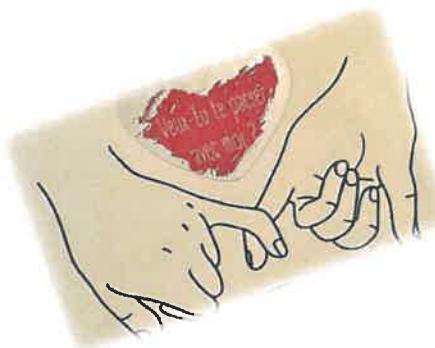
fils de M. et Mme SIEBERING Arnaud
né le 08 mars 2024



HORNBERGER Stella,

fille de M. et Mme HORNBERGER Nicolas
née le 20 septembre 2025

PACS



Le 4 novembre 2025

RUBECK Matthieu
et
CONRAD Mary



Décès



Le 22 janvier 2025, MICHEL Henri, né le 9 octobre 1942

Le 14 mars 2025, LEBREC-DOINEAU Marie, née le 18 décembre 1962

Le 08 août 2025, BARTHELME Maria, née le 10 novembre 1935

Le 06 novembre 2025, HUTH François, né le 10 décembre 1937

Nos condoléances aux familles

Bienvenue aux nouveaux arrivants



BORGES Niklas Rainer, Katharina et leurs enfants

RUBECK MATTHIEU et CONRAD Mary

FUHRMANN Frédéric et Aurélie

SCHNEEBERGER Yann

HUTH Emilie et sa fille

MARMILLOT Tanguy

STEFFEN Sophie et ses enfants

ARDOIN Bastien

GEYER Aude et DRUELLE Christophe

JOYEUX ANNIVERSAIRE



Elsa LEININGER, 94 ans

Técla LEJEUNE, 91 ans



Edwige SEILLER, 93 ans

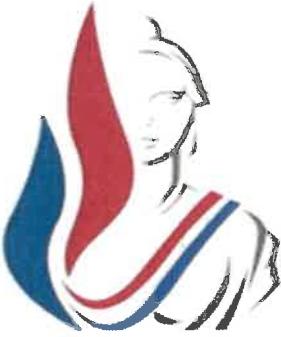


Louise HUVER, 96 ans



BACH Sylvain, 90 ans

Françoise NORTIER, 91 ans



AU FIL DES DELIBERATIONS



Réunion du 17 décembre 2024

- Demande de subvention DETR et Coup de pouce rural Région Grand Est : chaudière communale pose de ballons tampons

	Montant subventionnable	Montants	Taux
DETR/DSIL		4 908.00€ HT	30%
Région Grand Est	16 360.00€ HT	8 180.00€ HT	50%
Fonds propres		3 272.00€ HT	20%
TOTAL		16 360.00€ HT	100%

- Demande de subvention Coup de pouce rural Région Grand Est : éclairage par Leds des sanitaires de la salle socioculturelle

	Montant subventionnable	Montants	Taux
Région Grand Est		8 660.00€ HT	50%
Fonds propres	17 320.00€ HT	8 660.00€ HT	50%
TOTAL		17 320.00€ HT	100%

- Frais de déplacements kilométriques pour le personnel communal
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- Recensement communal
- Vente de bois
- Cadencement des amortissements budget eau
- Redevance consommation d'eau potable et redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Réunion du 28 janvier 2025

- Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2025-2028 avec le Centre de Gestion
- Autorisation de signature de la convention avec l'Agence de l'eau
- Autorisation de signature pour les emprunts : travaux et étude du réseau d'eau potable
- Autorisation de signature pour les travaux sur le réseau d'eau potable rue de Bitche
- Rémunération des agents recenseurs
- Attribution de subventions à l'Espace Mémoire de Bitche et séjour scolaire

Réunion du 21 février 2025

- Redevance consommation d'eau potable et redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Réunion du 3 avril 2025

- Vote des comptes de gestion 2024 : Commune, service de l'eau et lotissement
- Vote des comptes administratifs 2024 : Commune, service de l'eau et lotissement

	BUDGET M57	M49 Service Eau	Lotissement
Dépenses de fonctionnement	253 825.83	38 267.63	2 387.69
Recettes de fonctionnement	285 220.92	29 007.52	190 914.43
Dépenses d'investissement	77 225.09	2 503.64	200 596.81
Recettes d'investissement	56 540.93	13 948.56	0.00

- Fixation des taxes directes locales 2025

Taxe foncière bâtie : 26,67%
Taxe foncière non bâtie : 105,35%
Taxe d'habitation sur résidences secondaires : 9,35%

- Affectation des résultats de fonctionnement Commune et service de l'eau
- Attribution d'une subvention aux associations (ASLR – Club 2000)
- Attribution de subventions pour les voyages scolaires
- Attribution de subvention à des organismes extérieurs
- Demande de subvention à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour la recherche de fuites d'eau

	Montant subventionnable	Montants	Taux
Agence de l'eau Rhin-Meuse		1 920.00€ HT	80%
Fonds propres	2 400.00€ HT	480.00€ HT	20%
TOTAL		2 400.00€ HT	100%

- Votes des budgets : Commune, service de l'eau et lotissement

	BUDGET M57	M49 Service Eau	Lotissement
Dépenses de fonctionnement	478 627.28	60 726.85	363 827.78
Recettes de fonctionnement	478 627.28	60 726.85	363 827.78
Dépenses d'investissement	201 120.86	319 046.13	361 737.62
Recettes d'investissement	201 120.86	319 046.13	361 737.62

Réunion du 03 décembre 2025

- Adhésion à la convention de participation pour les risques de santé
- Salle socioculturelle et place des fêtes : Nouveaux tarifs de location 2026, incluant la gestion des ordures ménagères.



RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT ECOLE ELEMENTAIRE ET MAIRIE

Dans le cadre de l'entretien et de la modernisation du bâtiment, la commune a procédé au remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment école-mairie.

Ce chantier s'inscrit dans une volonté communale de favoriser les économies d'énergie et d'améliorer les conditions d'accueil dans les lieux publics.



Coût total : 62.861,11€ (100%)
Fonds propres : 21.464,19€ HT (33,35%)
Subv. DETR : 30.930,55€ (50%)
Subv. Amissur : 10.466,37€ HT (16,65%)

Les fenêtres de l'étage de l'ancienne mairie, désormais local des archives communales, ont également été remplacées ↓

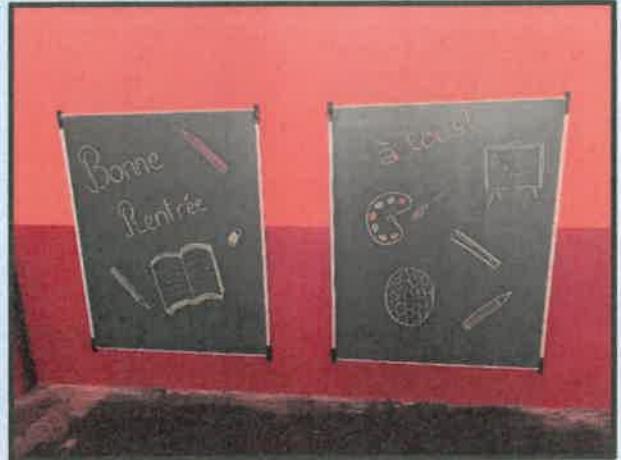


RAFRAICHISSEMENT DES PEINTURES DE L'ECOLE

Afin d'offrir aux élèves un cadre d'apprentissage agréable et accueillant, la commune a profité des vacances scolaires d'été pour effectuer des travaux de rafraîchissement dans la salle de classe et du préau.

Les peintures ont été entièrement refaites, apportant un coup de neuf et de la luminosité à l'espace. *Ces travaux ont été réalisés grâce à une convention signée entre la commune et les restos du cœur.*

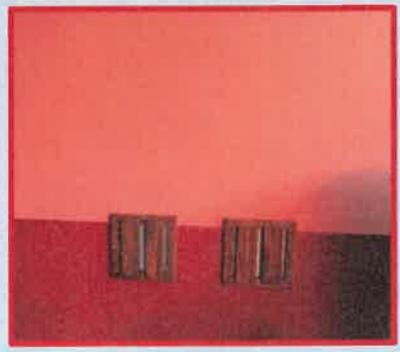




L'installation de caches sur les grilles d'aération des sanitaires situés sous le préau de l'école améliorent l'esthétique et la sécurité des lieux.

Nous remercions chaleureusement Achille Steiner qui, grâce à son savoir-faire les a réalisés.

Une belle attention pour notre école.



SECURITE

ENTREE D'AGGLOMERATION A LA SCHWANGERBACH

Les travaux de sécurisation de l'entrée d'agglomération au niveau de la Schwangerbach sont terminés.

Ce chantier, attendu de longue date, marque une étape importante pour la sécurité des riverains et des usagers de la route.

L'objectif de cette intervention était de limiter la vitesse des véhicules entrant dans le village, un point noir régulièrement signalé par les riverains inquiets.

Coût total des travaux :	18.175,40€ HT (100%)
Subvention Amissur :	5.270,00 € (29%)
Fonds propres :	12.905,40€ HT (71%)

La municipalité remercie les habitants et les usagers pour leur patience durant la période des travaux et se réjouit de cette avancée concrète en faveur de la sécurité et de la tranquillité de tous.



L'EAU À REYERSVILLER

Rénovation du réseau d'eau potable, rue de Bitche



Les travaux de rénovation de la conduite d'eau rue de Bitche ont permis d'améliorer la performance du réseau et d'éliminer les nombreuses pertes liées aux fuites.

Depuis la fin des travaux, nous avons pu constater une économie allant jusqu'à 90m³ d'eau par jour.

Dans le même temps, les anciens compteurs d'eau ont également été remplacés. Les nouveaux dispositifs installés en limite de propriété, à l'extérieur des habitations, facilitent la relève, même en l'absence des habitants.

Coût total	: 86.729,80€ HT (100%)
<i>Fonds propres</i>	<i>: 16.477,80€ HT (19%)</i>
<i>Subv. Agence de l'eau Rhin-Meuse</i>	<i>: 70.252,00€ HT (81%)</i>

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience durant la durée des travaux.

L'étude diagnostique et schéma directeur

Le système de distribution et d'alimentation en eau potable est géré en direct par la commune. Jacky, notre agent communal et Christian, notre adjoint aux travaux, sont nos référents attitrés. Ils sont en charge de l'entretien du réseau communal.

L'alimentation en eau potable de la commune provient du captage d'une source naturelle.

Situé rue de la Fontaine, ce captage achemine l'eau par simple écoulement gravitaire jusqu'au local de la station de pompage. L'eau y est traitée au moyen d'un filtre à base de neutralité, puis elle est pompée et chlorée au niveau du château d'eau.

Elle alimente ensuite le réseau principal du village jusqu'aux habitations.

La consommation actuelle est d'environ 65 m³ d'eau par jour.



La commune a chargé en 2024, le Cabinet Berest de PHALSBOURG d'une étude diagnostique et d'un schéma directeur du système d'alimentation en eau potable.

L'objectif étant de définir les orientations techniques en vue d'une programmation des investissements à prévoir.

Les résultats de cette étude en cours seront diffusés dans la prochaine édition du bulletin communal.

Les résultats du contrôle sanitaire de l'eau potable réalisé au mois de juillet dernier ont suscité l'inquiétude de plusieurs habitants.

Ces variations ponctuelles de la qualité de l'eau peuvent être liées à des conditions météorologiques exceptionnelles, notamment à des périodes prolongées de fortes chaleurs qui modifient la composition naturelle de l'eau dans le circuit d'alimentation.

Dès la réception des résultats, un traitement correctif a été immédiatement appliqué à la station de pompage. Ce traitement, reposant sur une chloration renforcée, a pu provoquer temporairement une odeur ou un goût de chlore dans l'eau du robinet. Il s'agit toutefois d'une mesure préventive et sans danger pour la santé.

Il est important de rappeler que l'eau distribuée dans notre commune, régulièrement contrôlée, par un laboratoire agréé sous la supervision de l'Agence Régionale de Santé (ARS), nous permet de bénéficier d'une eau de source de bonne qualité.

La municipalité assure un suivi rigoureux pour garantir à tous une eau sûre et saine au quotidien.



Ces travaux bénéficient d'un financement particulièrement avantageux, grâce à une subvention couvrant 80 % de leur coût total ce qui allège considérablement la charge financière pour la commune.

Coût total	: 23.930,00€HT (100%)
Fonds propres	: 4.786,00€ HT (20%)
Subv. Agence de l'eau Rhin-Meuse	: 19.144,00€ HT (80%)

Une convention de partenariat a été signée entre la commune et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, marquant une étape importante dans la modernisation et la sécurisation de notre réseau d'eau potable.

Cette convention porte sur plusieurs actions essentielles :

- *La réduction des pertes d'eau grâce au renouvellement du réseau de distribution rue de Bitche, où des fuites récurrentes avaient été constatées ;*
- *La réalisation d'une étude diagnostique complète, accompagnée de l'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable, afin d'établir une vision à long terme des besoins et priorités en matière d'investissement ;*
- *Une campagne de recherche de fuites sur l'ensemble du réseau communal, visant à repérer et corriger les points de fragilité pour améliorer le rendement global du réseau.*



Grâce au soutien financier et technique de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la commune a pu mener à bien ces projets indispensables à la gestion durable de l'eau.

CIMETIERE COMMUNAL

Chaque année, et encore plus à l'approche de la Toussaint, les agents communaux s'investissent pleinement pour nettoyer et entretenir le cimetière. Désherbage, balayage des allées, ramassage des feuilles et entretien des espaces verts, un travail minutieux réalisé afin que chacun puisse venir se recueillir dans un lieu propre et accueillant.



Ce moment de recueillement, cher à beaucoup d'entre nous, mérite un cadre digne et soigné.



Merci à Véronique et Jacky pour leur engagement et leur souci du détail, qui permettent à tous de rendre hommage à leurs proches dans les meilleures conditions.

Mise à jour du registre

Dans le cadre de la gestion du cimetière communal, la municipalité a entrepris au cours de ce mandat, un important travail d'actualisation visant à assurer un meilleur suivi des concessions et à préparer les décisions futures en matière de gestion funéraire.

Ce travail a débuté par un recensement complet des sépultures, suivi de la distribution d'un mot déposé sur les concessions, invitant les familles concernées à prendre contact avec la mairie afin de préciser si la concession est toujours entretenue ou reprise.

À ce jour, le recensement a bien progressé, et nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant répondu à notre sollicitation. Toutefois, certaines concessions n'ont pas encore fait l'objet d'un retour en mairie.

Les personnes souhaitant confirmer ou reprendre une concession à leur nom sont invitées à se présenter en mairie afin d'être enregistrées.

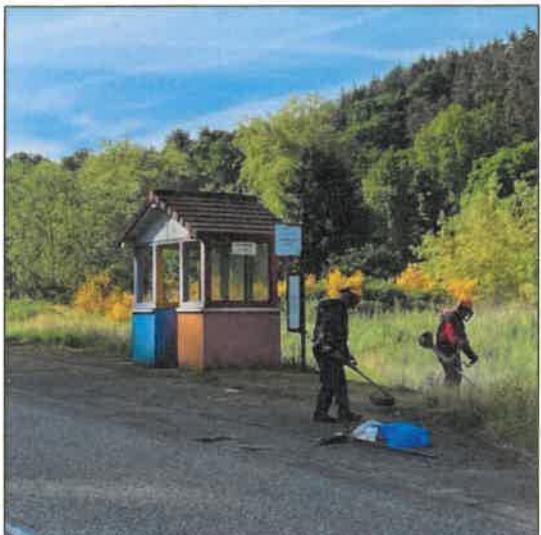
La commune peut se réservé le droit de récupérer toute concession non recensée.

Un plan du cimetière est disponible en mairie pour faciliter cette démarche.



JOURNÉE NETTOYAGE DU VILLAGE

Pour cette 5^{ème} édition de la journée village propre, la commune a participé à l'opération "J'aime la nature propre".



Cette opération participative et citoyenne à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs et financée par l'Office Français de la biodiversité permet aux citoyens de se mobiliser pour nettoyer la nature. Ainsi, gilets et gants ont été mis à notre disposition pour parcourir, désherber et entretenir les espaces communaux par petits groupes le samedi 24 mai dernier.



Cette opération donne un élan aux habitants car au cours de la semaine qui précède nombreux sont ceux qui nettoient autour de leur propriété. Bel exemple de citoyenneté.

Le traditionnel barbecue de midi offert par le Maire est toujours un moment convivial, apprécié par tous.



REPAS DES AINES

Dimanche 19 janvier, le conseil municipal a invité les habitants de plus de 65 ans à une journée festive autour du traditionnel repas, attendu par tous.



Valses, marches et airs d'antan, interprétés par Michel Ledig et sa compagne de chant, ont rythmé cette année, cette agréable rencontre.



Installée dans la salle socioculturelle, l'exposition consacrée au 80^e anniversaire de la Libération du Pays de Bitche offrait aux aînés l'occasion de raviver leurs souvenirs d'enfance et de partager anecdotes et témoignages tout au long de cette journée qui leur était dédiée.

EXPOSITION DES 80 ANS DE LA LIBERATION DU PAYS DE BITCHE

En janvier, nous avons accueilli une exposition commémorative marquant le 80e anniversaire de la Libération du Pays de Bitche. Cet événement a permis aux habitants de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre Bitcherland à travers des documents d'archives, et des photographies.



Organisée en collaboration avec l'Espace Mémoire de Bitche, l'exposition a retracé les événements marquants de 1944-1945.

Les visiteurs ont pu mieux comprendre le rôle stratégique de la région pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pour remercier et soutenir l'Espace Mémoire suite à la mise à disposition gracieuse de l'exposition, une subvention de 150 euros a été accordée.



Ce moment de mémoire a aussi été l'occasion d'impliquer nos jeunes générations et de les sensibiliser à travers la visite des élèves de l'école élémentaire.



VISITE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Dans le cadre de sa prise de fonction, la commune a eu l'honneur d'accueillir M. Wassim KAMEL, Sous-préfet de l'arrondissement de Sarreguemines, en avril dernier.

Cette visite a été placée sous le signe du dialogue et de la proximité.

Accueilli par Mme le Maire et les membres du Conseil Municipal, le représentant de l'État a pris le temps d'échanger avec les élus sur les projets locaux et les perspectives d'avenir.



RETOUR SUR L'INAUGURATION DES PROJETS COMMUNAUX

Le vendredi 27 juin 2025, la commune a eu le plaisir d'inaugurer plusieurs projets qui marquent une nouvelle étape dans l'amélioration de notre cadre de vie.

En présence des élus, des habitants et des partenaires financiers, cette soirée a permis de célébrer ensemble les réalisations concrètes rendues possibles grâce à l'engagement collectif.



Qu'il s'agisse de la rénovation d'infrastructures, de l'aménagement d'espaces publics ou de nouvelles installations au service de la population, chaque projet reflète notre volonté de construire une commune dynamique, durable et accueillante.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite !

FETE DU 14 JUILLET

Comme le veut la tradition, les enfants de moins de 12 ans étaient conviés en mairie le 14 juillet pour recevoir une brioche et une tablette de chocolat, offertes par la municipalité.

Cette attention gourmande est toujours très attendue ; et ils étaient encore nombreux cette année à répondre présents, preuve que cette tradition locale plaît toujours autant.



Cet hommage Républicain s'est déroulé en présence de l'armée, représentée par le Caporal-chef Mercier.



Une belle participation qui a ravi élus, parents et enfants, et qui a permis de partager un moment chaleureux et convivial.

CONCERT AVEC *LES GA COUSTIQUES* : UN BEAU MOMENT DE MUSIQUE ET DE SOLIDARITE

En mai dernier, la place des fêtes a résonné aux sons du groupe *Les Ga Coustiques*, à l'occasion d'un concert organisé par l'association Les Bouchons de l'Espoir du pays de Bitche.



Ce moment de partage a permis de mettre en lumière les actions de l'association, qui œuvre toute l'année en faveur des personnes en situation de handicap.



La Municipalité a soutenu cette initiative en mettant gracieusement la place des fêtes à disposition, afin de favoriser le bon déroulement de l'événement et permettre à l'association de reverser un maximum de bénéfices à sa cause.

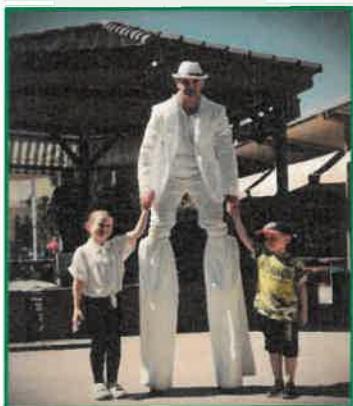
Un grand bravo aux bénévoles, aux musiciens et à tous ceux qui ont permis la réussite de cette belle soirée alliant musique et solidarité.

RETOUR SUR LA FETE DU TRIKES – WEEK-END DU 10 AOUT 2025



Le village a vibré au rythme des moteurs et de la convivialité durant ce week-end, à l'occasion de la désormais traditionnelle Fête du Trikes show. Organisé par des passionnés locaux, l'événement a rassemblé amateurs de belles mécaniques, curieux et familles dans une ambiance festive et chaleureuse.

Au programme, expositions de trikes venus des quatre coins de la région, balades encadrées, concerts en plein air, stands gourmands, et animations pour petits et grands.



FÊTE DE LA RUE DE LA FONTAINE

La fête de rue qui a eu lieu en août dernier a rassemblé tout le voisinage. La soirée, organisée autour d'un grand feu a créé un point de rencontre, renforçant l'amitié et donnant à la fête une atmosphère unique. Tous les habitants de la rue sont d'ores et déjà conviés à revenir l'année prochaine pour partager à nouveau ce moment festif.



Le village prend des couleurs avec le fleurissement

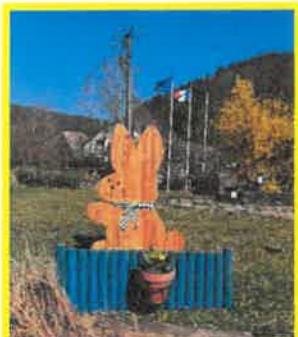
Mercredi 13 mai, c'était l'effervescence dans l'atelier communal.

Comme chaque année, l'équipe chargée du fleurissement était à pied d'œuvre pour redonner des couleurs à notre village.

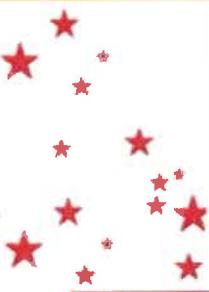
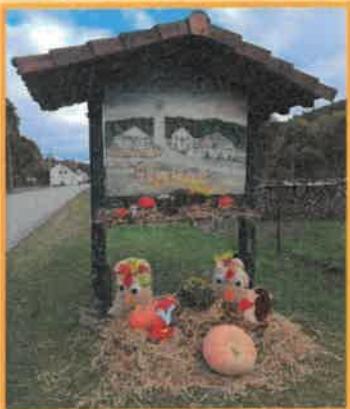
Chaque plante a été choisie avec soin et chaque fleur placée selon un plan bien réfléchi.



Grâce à cette équipe, il est bon de flâner dans un village joliment fleuri. Une belle manière de rendre notre cadre de vie encore plus agréable, au fil des saisons.



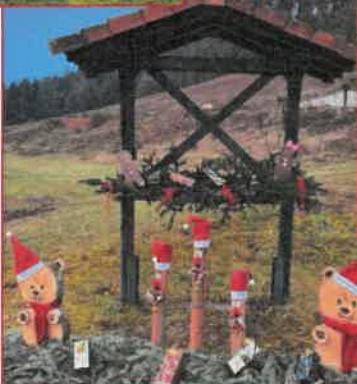
L'automne s'installe



De jolis hérissons et de beaux renards sont venus égayer la saison parfois un peu grise, apportant une touche de chaleur et de fantaisie à nos rues.



Merci à Jean-Luc Zins pour les sapins qu'il offre chaque année pour embellir le village.



L'équipe met un point d'honneur à proposer, au fil des saisons, des décos renouvelées et variées afin de vous surprendre.





Frères et sœurs dans le Christ,
Chers paroissiens, chers amis,

« Que le Seigneur te bénisse et te garde !
Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'il te prenne en grâce !
Que le Seigneur tourne vers toi son visage, qu'il t'apporte la paix. »
(1^{ère} lecture-Solennité de Sainte Marie, Mère de Dieu).

L'auteur du livre des Nombres (Ancien Testament), nous offre ces paroles de bénédiction transmises par Dieu à Moïse et qui parviennent jusqu'à nous aujourd'hui ! Avec ces paroles, je formule pour chacun et chacune d'entre vous ainsi que pour tous les vôtres mes vœux les meilleurs pour 2026.

Après le décès du Pape François le Lundi de Pâques au matin, l'Eglise universelle a accueilli un nouveau Pape le 8 mai dernier. Le Cardinal Robert Francis Prevost est devenu le 266^{ème} successeur de St Pierre, en la personne de Léon XIV ! Avec lui, l'Eglise du XXI^e siècle poursuit son pèlerinage sur la terre dans l'attente du retour du Christ à la fin des temps.

Nous, habitants de Reyersviller, nous qui sommes les pierres vivantes de cet édifice spirituel qu'est l'Eglise, nous formons cette famille qui chemine chaque jour à la suite du Christ et de son Evangile, avec ses joies et ses peines, avec ses jours de bonheur et ses jours de tristesse.

Avec les membres du Conseil de Fabrique, nous poursuivons l'entretien d'une autre « église »...celle faite de pierre et de bois. Comme toute maison, puisque l'église St Bernard est notre maison, il faut l'entretenir en permanence. Comme « à la maison », il y a toujours à faire et l'équipe du Conseil de Fabrique s'attelle chaque jour à veiller aux différents travaux à réaliser quotidiennement. Merci à chacun d'entre vous pour votre participation, qu'elle soit financière, matérielle ou humaine. Ensemble, nous continuons à tout faire pour léguer aux générations futurs une église de pierre et de bois qui soit entretenue et qui puisse accueillir l'Eglise composée des hommes et des femmes de notre temps et ceux de demain.

2025 a été pour l'Eglise Universelle, une Année Jubilaire placée sous le signe de l'Espérance, une « *espérance qui ne déçoit pas* » selon les mots même de la devise de notre Evêque, Mgr Philippe Ballot. Puissions-nous chaque jour, vivre de cette espérance, dans le quotidien de notre vie.

2026 sera sans nulle doute, une année où nous allons accueillir dans notre Eglise, de nouveaux enfants à travers le sacrement du Baptême, de nouvelles familles à travers le sacrement du mariage, tout en accompagnant des membres de notre communauté qui rejoindront la Maison du Père et en vivant des événements et des moments qui nous sont encore inconnus à ce jour.

Que le **Prince de la Paix** qui vient naître dans l'humble crèche de Bethléem dans la belle nuit de Noël nous aide chaque jour à vivre notre vie humaine et chrétienne avec la meilleure volonté possible en étant des témoins joyeux de la Paix et de l'Amour, dans nos familles, les lieux où nous vivons, au travail, dans nos associations, notre village, notre pays, notre Europe....voir dans le monde ! Soyons à chaque instant, comme nous le demande le Christ : **des artisans de paix...pour avoir part au Royaume de Dieu qui est déjà commencé !**

**Belle et sainte année 2026 à toutes et à tous,
pleine de projets et riche de joie dans le Seigneur.**

Abbé Patrick MULLER+
Curé-Archiprêtre



Chers Paroissiens, chères Paroissiennes,

C'est avec un grand plaisir et honneur que durant cette année 2025 j'ai été élue Présidente du Conseil de Fabrique.

L'équipe étant inchangée nous continuerons à travailler main dans la main avec la même dynamique.

Cette année encore nous avons pu compter sur votre générosité en tant qu'habitants du village ou en tant que bénévole.

Malgré la petite taille de notre village il sait briller au cœur du Pays de Bitche par sa beauté, les manifestations qui y sont organisées et des habitants soudés.

Bien sûr nous affrontons tous des tempêtes et des difficultés dans notre vie, c'est pourquoi il est rassurant de voir que les traditions et les fondamentaux transmis par nos anciens sont respectés et que nous avons toujours une "église au milieu du Village".

Je tiens donc particulièrement à remercier l'Abbé Patrick Muller ainsi que tous les prêtres qui interviennent dans la vie de notre Eglise.

Je remercie aussi spécialement Jean-Louis Metz pour son travail en tant que Président du Conseil de Fabrique, il reste un membre très actif.

Les membres du Conseil de Fabrique, pour leur engagement. Tous les bénévoles pour leur motivation et tous les habitants pour leur accueil.

Je remercie également la Maire Madame Joëlle Wey ainsi que tous les membres du conseil municipal pour notre belle entente.

Je salue également les enfants et les jeunes qui participent à la vie de notre paroisse et que c'est avec plaisir que nous vous accueillons petits et grands en tant que bénévoles.

C'est sur cette lancée que je vous souhaite à toutes et à tous un très Joyeux Noël avec vos proches ainsi qu'une Merveilleuse année 2026.

Amicalement,

Christelle RENNAR

La fête de l'étoile, avec Noésis

Dimanche 5 janvier, jour où les chrétiens fêtent l'Épiphanie

Noésis, la chorale des jeunes menée par Brigitte Bleichner, a accueilli les enfants de la communauté de paroisses St-Bernard de Bitche en leur offrant un conte de Noël, entrecoupé de chants de Noël :

Raïcha veut, comme les rois mages, offrir un cadeau à Jésus

Sa maman lui donne une tunique de toutes les couleurs, confectionnée avec des bouts de tissu reçus pour services rendus :

— *La vieille mendiane que j'ai écoutée, dit la maman, la paysanne que j'ai aidée, la veuve que j'ai consolée, la jeune mariée avec laquelle j'ai dansé... Toutes m'ont donné un morceau de tissu. J'ai acheté, pour compléter, un tissu rouge, symbole de l'amour.*

Voilà la belle tunique colorée offerte à l'enfant dans la crèche.



L'abbé Patrick Muller les a chaleureusement remerciés pour ce beau conte et pour leur investissement sans faille tout au long de l'année.



JOURNÉE DU PARDON

Samedi 22 mars, 31 enfants des communautés de paroisses Saint Bernard et Saint Benoît, en route vers la première communion ou la confirmation, ont vécu une journée du pardon au centre pastoral de Reyersviller.

Accompagnés de leurs catéchistes, de deux animatrices en pastorale et de l'abbé Patrick Muller, ils ont réfléchi à la parabole du fils prodigue et à l'histoire de Zachée, pour comprendre l'Amour de Dieu qui pardonne et transforme les cœurs.

Un temps d'intériorisation leur a permis de faire le lien entre le péché et la rupture avec Jésus.



L'abbé Patrick leur a expliqué le sens du sacrement du pardon. L'après-midi, chaque enfant a reçu ce sacrement à l'église. La journée s'est conclue par une célébration symbolique et un goûter.

Un moment fort pour ces jeunes chrétiens.

CHEMIN DE CROIX A REYERSVILLER : UN TEMPS FORT EN PARTAGE

Le Vendredi Saint, les futurs confirmands et les enfants se sont préparés à leur première communion des communautés de paroisses Saint-Bernard et Saint-Benoît. Ils devaient vivre le chemin de croix en extérieur, en suivant les stations du Schimberg mais la météo en a malheureusement décidé autrement.

Enfants, parents et fidèles présents ont partagé ce moment à l'église de Reyersviller, dans une ambiance recueillie.



Station après station, des enfants et des parents ont lu des méditations et des prières, ponctuées de chants portés par une mini chorale.

Un grand merci à l'abbé Patrick, aux animatrices en pastorale, aux catéchistes, aux enfants, aux parents et aux musiciens, qui ont permis à tous de vivre intensément ce temps de prière. Un moment fort, où les chrétiens se rappellent que, par amour, Jésus a donné sa vie.

Les crécelleurs

Une toute petite troupe, mais fidèle et vaillante a sillonné notre long village pour remplacer les cloches parties à Rome se confesser.

La tradition a été respectée.

Fatigués, mais heureux de voir leur chariot bien rempli. Merci les crécelleurs !

Les enfants de la paroisse perpétuent ce rituel pascal depuis de nombreuses années et c'est toujours un plaisir de voir les plus jeunes faire vivre cette belle coutume avec autant d'enthousiasme.



Espérons que cette tradition se transmettra encore longtemps, pour le plaisir des petits comme des grands !

KERMESSE PAROISSIALE

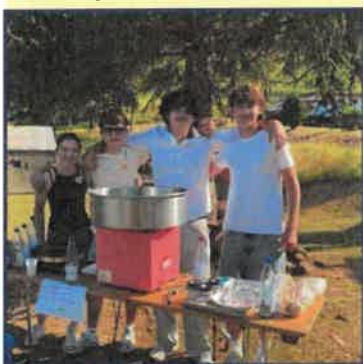
La kermesse tant attendue par bon nombre d'entre nous a eu lieu dimanche 22 juin 2025.



La journée a débuté par une messe célébrée par l'abbé Aloyse Schaff et animée par les chorales réunies.



Dans une ambiance chaleureuse et ensoleillée, repas, jeux, tombola et stands de restauration ont réuni petits et grands de la commune mais également des communes voisines.



Cette année encore, grâce à l'engagement du conseil de fabrique et de nombreux bénévoles, la journée a été un vrai succès, riche en échanges et en couleurs.

Cette tradition perdure grâce à l'engagement et à la participation de chacun

REPAS PAROISSIAL



Le 6 septembre, la paroisse a eu le plaisir d'organiser le traditionnel repas des bénévoles au Restaurant de la Vallée.

Ce rendez-vous permet de remercier toutes celles et ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre notre village.

Un grand nombre de bénévoles ont répondu présents à ce moment convivial.

CLUB 2000



Repas de Noël au Relais, le 12 décembre



Galette des rois, le 09 janvier



Anniversaire, Grégoire et Gérard Kister, le 24 janvier



Assemblée générale, le 17 avril



Après-midi dansant à Lemberg, le 09 avril



Oktoberfest à Schorbach 02-10-2025

LES CHABOTS



Cinq années d'existence

L'association Les Chabots a pour objectif principal la préservation de la biodiversité locale. Nous pensons qu'il y a un enjeu majeur à préserver nos ressources, nos forêts et la qualité de l'eau pour nos générations et celles à venir.

Toute l'année, nous avons noué des partenariats avec les différents acteurs locaux du Pays de Bitche - la commune de Reyersviller, les différents services de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, les écoles, les collèges, les lycées et d'autres associations organisatrices d'accueil de loisirs et d'événements variés.

Retour en images sur quelques-uns des projets menés cette année :



La Région
Grand Est



Trois sorties naturalistes ont été financées par la région Grand Est en 2025, dont une sur le Milan royal à Ormersviller.

Les participants ont eu la chance de profiter d'un grand ciel bleu et ont eu l'occasion d'observer plusieurs beaux spécimens.



Les Chabots continuent de mener des sessions de formation au compostage dans les communes et les écoles, financées par la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Des composteurs sont distribués gratuitement à l'issue de chaque formation. **Pour s'inscrire, contactez la Communauté de communes.**



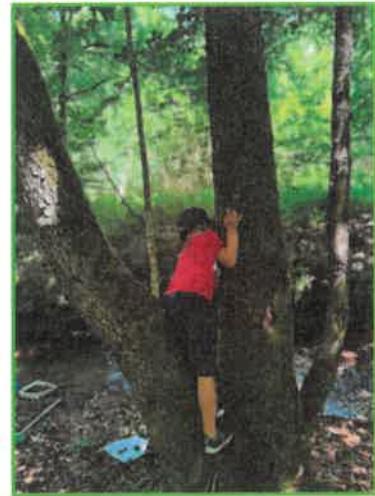
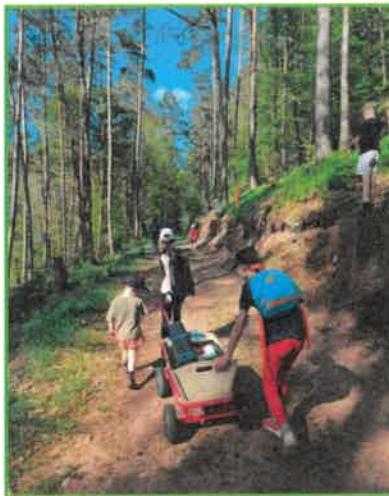
Plusieurs ateliers cuisine ont été organisés en 2025, du petit-dej' à l'apéro en passant par les goûters, les Chabots ont proposé aux participants de découvrir de belles recettes, garanties sans additifs ni emballages inutiles !

Un grand merci au Potager du Bitcherland de nous avoir accueilli dans leurs locaux à Schweyen.



Merci à la commune de Reyersviller pour la mise à disposition d'un terrain de forêt communale qui nous permet de tenir un club nature un mercredi par mois tout au long de l'année.

Les enfants y sont libres de découvrir la nature et d'explorer à leur guise et par tous les temps.



Les parents accompagnateurs apportent beaucoup au groupe et nous apprenons à chaque fois de nouvelles techniques, de la vannerie à l'identification des arbres.



Merci aux bénévoles !

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont accompagnés cette année, notamment lors du Festival Moselle Ecologie et des différents marchés organisés par l'AMEM.

Si vous aussi vous souhaitez nous donner un coup de main, n'hésitez pas à envoyer un email à info@leschabots.org.

Si vous désirez en savoir davantage sur les activités de l'association, voici l'adresse du site internet : www.leschabots.org, notre email : info@leschabots.org ou par téléphone au 06 40 67 88 34.

A venir : Assemblée générale des Chabots le samedi 24 janvier 2026 à 17h00 dans la salle communale de Reyersviller, OUVERT à TOUS.

ASLR

Le 30 mars dernier, l'association Sport et Loisirs de Reyersviller a réuni une trentaine de participants pour une marche conviviale à travers la forêt communale.



La promenade s'est conclue par un chaleureux Speckfest sur la place des fêtes.



Malgré la fraîcheur de la journée, l'ambiance était au beau fixe : chacun a pu se réchauffer autour du feu en dégustant la savoureuse soupe de pois, préparée par les bénévoles.

Un moment simple et convivial, apprécié de tous.

TELETHON
2025



Vendredi 05 décembre, le village s'est réuni pour soutenir le Téléthon dans une ambiance chaleureuse et solidaire. Le moment attendu fut sans doute le lâcher de lampions qui se sont envolés dans le ciel, illuminant la nuit et symbolisant l'espoir.

Grâce à la générosité de tous, un bénéfice de 584,68€ a pu être récolté et reversé au Téléthon.

Un grand merci à toutes les personnes présentes et à tous ceux qui ont contribué à cette belle action de solidarité.



ECOLE

C'est Noël !



Exposition 80^{ème} anniversaire de la Libération



100 jours d'école



Découverte du métier de pompier

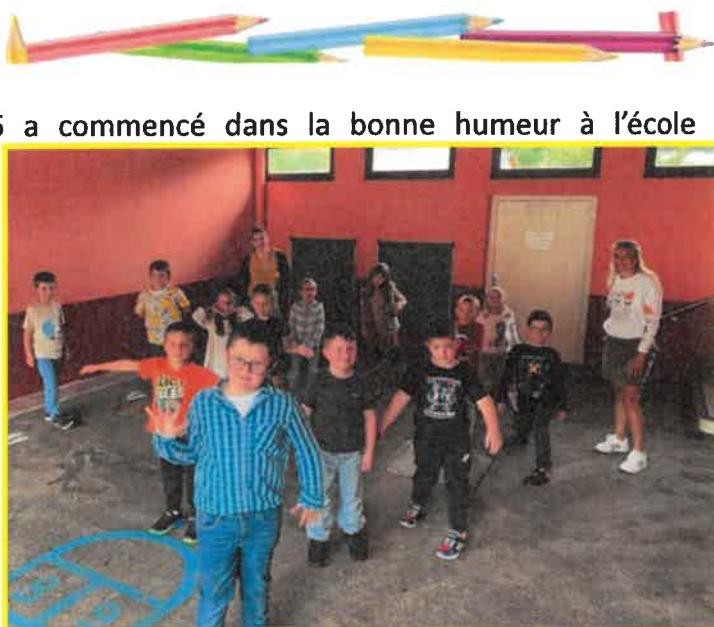


Rentrée 2025 à l'école « le petit Prince »

Le 02 septembre, l'année scolaire 2025-2026 a commencé dans la bonne humeur à l'école élémentaire.

Catherine Muller, directrice et Patricia Nadler, institutrice remplaçante le lundi, accompagnent les 13 enfants de CP et CE1 avec enthousiasme et bienveillance.

Cette année, l'effectif de l'école a fortement diminué, avec un nombre d'élèves en dessous des années précédentes.



Plantation de pommiers !



Le dernier prunier, trop âgé, devenu dangereux, a été retiré pour des raisons de sécurité. Afin de recréer des zones d'ombre dans la cour, quatre pommiers ont été plantés par les élèves avec l'aide de M. Wagner Vincent, arboriculteur.

Ils pourront bientôt en récolter les fruits.



L'activité nature s'est terminée avec une dégustation de pommes, appréciée de tous



Saint Nicolas a fait son apparition, distribuant friandises et bonne humeur.

Une visite très attendue qui a ravi nos petits!



REPRISE DE LA GYM DOUCE



Depuis le 1er septembre, les séances de gym douce ont repris dans la salle socioculturelle tous les lundis à 17h00.

Cette activité, accessible à tous, permet de se détendre, de bouger en douceur et de prendre soin de son corps dans une ambiance conviviale.

Venez nombreux pour partager un moment de bien-être et de remise en forme, dans le respect du rythme de chacun !

BRIOCHE DE L'AMITIÉ

Grâce à votre générosité, l'opération *Brioches de l'Amitié 2025* a permis de récolter la somme de 448,00 €.

Ce montant a été intégralement reversé à l'AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés) de la région de Sarreguemines, pour soutenir ses actions en faveur des personnes en situation de handicap.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette initiative solidaire et tout particulièrement à nos bénévoles, dont le dévouement est essentiel au succès de l'opération.



L'utilisation des abri-bacs est une possibilité pour les habitants. Vous pouvez déposer vos biodéchets directement au sein des abri-bacs collectifs (en vrac / sans sac).

Leur utilisation n'est pas obligatoire.



✓ **Tout déchet déposé en abri-bac est un déchet en moins dans la poubelle à couvercle bordeaux.**

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Règlementation sur les nuisances sonores

Dans le but de préserver la qualité de vie et la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que les nuisances sonores liées aux activités domestiques (bricolage, jardinage, travaux, etc...) sont encadrées par des horaires précis selon l'arrêté préfectoral du Département de la Moselle.



Horaires autorisés pour les travaux :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00 uniquement

En dehors de ces plages horaires, merci de limiter autant que possible les sources de bruit, par respect pour le voisinage.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

AGISSEONS POUR UNE COMMUNE PROPRE ET AGREABLE A VIVRE

Chacun est acteur de la propreté et de l'embellissement de notre commune.

À Reyersviller, nous avons tous un rôle à jouer pour préserver un cadre de vie agréable, propre et respectueux de l'environnement. Afin de maintenir la propreté des espaces publics, la commune souhaite rappeler à tous les habitants, propriétaires ou locataires, les gestes simples mais essentiels à adopter au quotidien.

Voici les règles générales et permanentes que chacun est invité à respecter :

- **Balayer régulièrement le trottoir devant chez soi** : feuilles, fleurs, fruits, papiers et autres salissures doivent être ramassés pour éviter l'encombrement et les désagréments.
- **Désherber et démousser les trottoirs** : cela doit se faire sans recours aux produits phytosanitaires, désormais strictement interdits, pour préserver notre santé et notre environnement.
- **Entretenir les haies et plantations** : elles ne doivent pas empiéter sur la voie publique, sauf durant la période de nidification des oiseaux (du 15 mars au 31 juillet), pendant laquelle toute taille est à éviter.

Ces petits gestes, réalisés par chacun, contribuent à rendre notre commune plus propre, fleurie et accueillante. En prenant soin de notre environnement quotidien, nous faisons de Reyersviller un lieu où il fait bon vivre, pour tous.

Participer à la vie citoyenne !



Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. Pour pouvoir voter, vous devez impérativement être inscrit(e) sur la liste électorale.

Si ce n'est pas encore le cas, vous pouvez effectuer cette démarche :

En vous rendant directement à la mairie muni(e) de votre carte d'identité ou en ligne, sur le site officiel : <https://www.service-public.gouv.fr>

Pensez à vous inscrire dès maintenant, n'attendez pas le dernier moment !

L'inscription est une formalité simple, mais essentielle pour faire entendre votre voix le jour du vote.

Le
recensement
se fait
directement
en ligne ou en
mairie.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
Service national pour l'admission et les jeunes combattants



Christelle RENNAR, Sophrologue certifiée RNCP,
vous propose des séances de Sophrologie
au 23B rue de Bitche 57230 REYERSVILLER.



La sophrologie favorise l'équilibre corps-esprit pour chacun, à partir de 4 ans et dans la durée

Elle offre un accompagnement efficace dans de nombreuses situations, comme la gestion du stress et des émotions, les addictions (tabac, alcool...), les phobies (peur des araignées, de la foule...), ou encore le renforcement de la confiance en soi, par exemple lors de prises de parole en public.

Elle peut également être une aide précieuse dans le domaine du sport, qu'il s'agisse d'atteindre des objectifs, d'améliorer sa musculation ou de se préparer à une compétition. Enfin, la sophrologie accompagne aussi l'appréhension du temps qui passe, la solitude, et peut tout simplement contribuer à votre bien-être au quotidien.

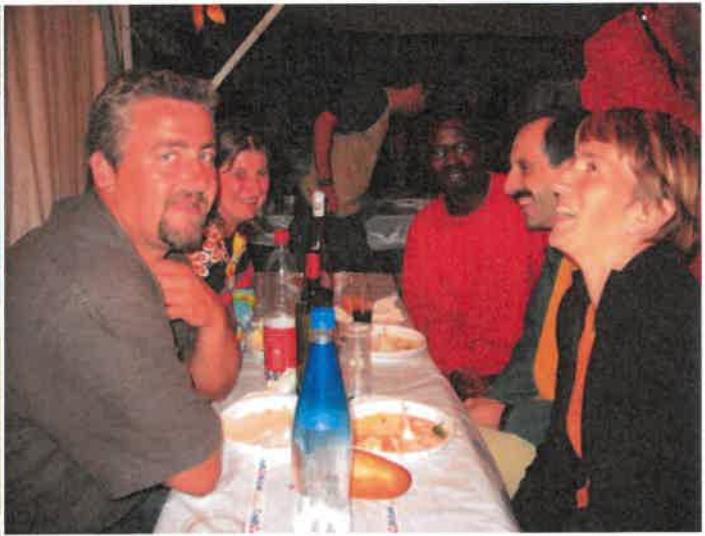
Uniquement sur rendez-vous, au 07.49.49.06.86

Remboursée par la plupart des complémentaires santé, pensez à vous renseigner auprès de la vôtre.

Au fil du temps



Au fil du temps



EN ATTENDANT NOËL

Le 14 décembre 2024, la place des fêtes s'est animée à l'occasion de la veillée de Noël organisée par la municipalité avec l'aide des associations de la commune.

Petits et grands ont pu profiter d'une ambiance festive et chaleureuse, avec la présence d'exposants, de feux pour se réchauffer, de grillades, soupe, crêpes... et les traditionnelles boissons chaudes (vin chaud et jus de pomme).





Le Père Noël était évidemment au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des enfants venus nombreux.



Cette soirée a été l'occasion pour les habitants de se retrouver, d'échanger, et de partager un moment convivial à l'approche des fêtes. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement apprécié de tous.

LES NUMÉROS ET INFORMATIONS UTILES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

71 rue Clémenceau – 57200 SARREGUEMINES
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Le jeudi de 13h30 à 16h00 – sur RDV
Tel : 03.87.98.42.24

FRANCE TRAVAIL

2 Rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE
Tel : 09.72.72.39.49

UNIAT

10 rue des Vosges – 57200 SARREGUEMINES
Tel : 03.87.98.40.14

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Rue Saint Barbe – 57230 BITCHE
Tel : 18

HOPITAL SAINT JOSEPH

1 Rue de Lebach – 57230 BITCHE
Tel : 03.87.98.76.00

EPAHD SAINTE MARIE

Rue de Lebach – 57230 BITCHE
Tel : 03.87.96.21.11

MAISON DE L'ENFANT

2 Rue Raymond Poincaré – 57230 BITCHE
03.87.06.24.23

Vous souhaitez faire un ravalement de façade de votre Maison ?

La Communauté de Communes du Pays de Bitche peut vous apporter une aide financière.

N'hésitez pas à la joindre au 03.87.96.99.45

À compter du 1^{er} août 2025,
le service des ORDURES MÉNAGÈRES
vous accueille à

L'HÔTEL D'ENTREPRISES
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
2A RUE DU GÉNÉRAL STUHL
57230 BITCHE

Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Le vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

03 87 27 22 30
service.am@cc-paysdebitche.fr
www.cc-paysdebitche.fr



LES DÉCHETTERIES

Deux déchetteries vous accueillent tout au long de l'année (sans restriction de volume ni de nombre de passages) !

BITCHE : Sortie de Bitche, direction Hanviller – Schorbach

ROHRBACH-LÈS-BITCHE : Sortie de Rohrbach-lès-Bitche, direction Petit-Réderching, dans la Zone d'activité Intercommunale Trinkwiese.

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Lundi : 13h-17h

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Samedi : 9h-12h et 13h-16h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Samedi : 9h-12h et 13h-16h

Fermées les jours fériés

N'oubliez pas votre carte, elle ouvrira
la barrière d'accès



La municipalité et les employés communaux adressent à tous les habitants leurs meilleurs vœux pour 2026.

Merci à chacune et chacun de contribuer, par votre présence et votre engagement, à faire vivre notre village tout au long de l'année.

